

# CÉRÉMONIE DES VŒUX

## MAZIÈRES

LE SAMEDI  
9 JANVIER 2016

---





La cérémonie  
des vœux est  
l'occasion  
d'évoquer la vie  
de la commune  
sous tous ses  
aspects

Réalisations  
Projets  
Animations



Mazières en Gâtine

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
S'EST RÉUNI  
8 FOIS EN 2015**

- ❖ Lundi 16 février
- ❖ Lundi 16 mars
- ❖ Lundi 23 mars
- ❖ Lundi 1<sup>er</sup> juin
- ❖ Jeudi 23 juillet
- ❖ Vendredi 2 octobre
- ❖ Vendredi 6 novembre
- ❖ Jeudi 3 décembre

Après chaque réunion, le compte-rendu est consultable sur le site internet de la commune.

**Les**  
**investissements**  
**réalisés**  
**en 2015**

- 1** La rénovation extérieure de l'Eglise Saint Barnabé.
- 2** La réhabilitation du lavoir, rue de la fontaine.
- 3** L'enfouissement des réseaux et la suppression des poteaux électriques.
- 4** La rénovation extérieure du Presbytère.
- 5** La mise en place d'une borne électrique
- 6** L'acquisition du terrain près du lavoir
- 7** L'insonorisation de l'espace associatif



**1**

# LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

**Les travaux de cet important chantier, décidé par l'ancienne municipalité en 2011, ont été effectués en deux tranches sur les années 2013, 2014 et 2015.**



**Coût total  
des  
travaux  
816.923 €**



		MT HT	MT TTC
<b>TRANCHE 1</b>	Toiture et murs extérieurs de la nef et des bas-côtés	426.891,75	<b>510.880,09</b>
<b>TRANCHE 2</b>	Chœur, clocher et sacristie	255.036,26	<b>306.043,49</b>
<b>TOTAL</b>		<b>681.928,01</b>	<b>816.923,58</b>



<b>SUBVENTIONS</b>	
Conseil Régional Tranche 1	<b>30 000</b>
Conseil Régional Tranche 2	<b>30 000</b>
Réserve parlementaire Tranche 1	<b>50 000</b>
DETR Tranche 1 - Etat	<b>81 740</b>
DETR Tranche 2 - Etat	<b>68 148</b>
Proxima Conseil Général	<b>37 743</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>297 631</b>

<b>REPARTITION sur le HT</b>		
Subvention	(43,64 %)	<b>297 631</b>
Part commune	(56,36 %)	<b>384 297</b>
		<b>681 928</b>

Le conseil municipal étudie la possibilité d'engager une troisième tranche (Electricité et chauffage), laquelle peut bénéficier d'une aide de l'état de 25% et d'une réserve parlementaire de 15.000 euros.



# 2

## LA RÉHABILITATION DU LAVOIR



La réhabilitation du lavoir, décidée par l'ancienne équipe municipale en 2012, a été réalisée sur les années 2014 et 2015.

**Montant des travaux HT = 75.792,05 €**  
**Montant des travaux TTC= 90.947,26 €**

- **Maçonnerie** 51.801,72 €
- **Couverture** 16.491,83 €
- **Peinture** 1.949,50 €
- **Menuiserie** 11.166,00 €
- **Frais architecte** 9.538,21 €



**SUBVENTIONS = 43.279,05 €**

- **Conseil général** 12.000,00 €
- **Europe** 31.279,05 €



**3**

# ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Réseaux enfouis à ce jour



Haut du bourg



Rue du pré martinet



Route de Verruyes



# Réseaux enfouis à ce jour



Rue des Forges



Rue des Forges



Rue Conciergerie



# TRAVAUX EN COURS

PLACES DE L'ÉGLISE, DES MARRONNIERS, IMPASSE DE LA COUSSOTTE

**67.280 euros**



Place des marronniers



Place de l'Église



Place des marronniers



# TRAVAUX EN COURS

PLACES DE L'ÉGLISE, DES MARRONNIERS, IMPASSE DE LA COUSSOTTE



Place de l'Église



Impasse la coussotte



Rue de la Fontaine



# TRAVAUX RESTANT A ENGAGER

POUR SUPPRIMER LES 4 POTEAUX RESTANTS RUE DE LA POSTE



**Une demande a été adressée au SIEDS pour que les travaux puissent être programmés sur l'année 2016**



# 4

## LA RÉNOVATION DU PRESBYTÈRE



**Total Travaux** 20.078,93 euros

- **Facture menuiserie** 4.326,99
- **Facture couverture** 4.319,18
- **Facture peinture** 11.432,76



Compte tenu de l'état de vétusté de l'extérieur du Presbytère, un début de travaux a été engagé en 2014 au niveau de la couverture et des menuiseries extérieures.

L'année 2015 a permis d'effectuer l'intégralité des peintures extérieures de la maison et du garage.



# AUTRES INVESTISSEMENTS EN 2015

5

Borne pour  
alimentation  
voiture électrique



**SIEDS 10.685€**

**2.671€**

6

Acquisition du  
terrain derrière  
le lavoir



**7.614 €**

7

Travaux  
insonorisation de  
l'espace associatif



**6.648 €**



**2015**

Une année  
pour  
préparer  
les décisions

EN PLUS DES  
INVESTISSEMENTS  
RÉALISÉS EN 2015,  
QUELLE A ÉTÉ LA  
DÉMARCHE RETENUE  
PAR LE CONSEIL  
MUNICIPAL  
POUR DÉFINIR  
LES PRIORITÉS  
ET PRÉPARER  
L'AVENIR ?

---



**Conseil du  
23 mars 2015**

**Tout d'abord  
recenser  
les projets  
d'investissement  
pour les années  
à venir**

## **Recensement effectué sans ordre de priorité**

- ❖ Prévoir un lieu de restauration plus fonctionnel pour les enfants de la maternelle actuellement hébergés au Collège pour les repas du midi. En effet, à ce jour, les enfants déjeunent dans des conditions difficiles (Mobilier non adaptés, horaires imposés ..etc)
- ❖ Prévoir une salle de conseil municipal et de mariage accessible à tous pour respecter la loi du 11 février 2005.
- ❖ Poursuivre les travaux de rénovation intérieure de l'Eglise.



**Conseil du  
23 mars 2015**

**Tout d'abord  
recenser  
les projets  
d'investissement  
pour les années  
à venir**

- ❖ Enfourer les réseaux électriques et téléphoniques dans le centre bourg (Places de l'Eglise, de la Mairie et des Marronniers).
- ❖ Engager une étude d'aménagement du centre-bourg en vue de préparer les différentes tranches de travaux dans les prochaines années.
- ❖ Envisager des travaux intérieurs de réhabilitation de la salle socio-éducative
- ❖ Etudier la faisabilité de démolition du château d'eau pour améliorer l'entrée du bourg.
- ❖ Prévoir un lieu de répétition pour les Starters pour éviter de mobiliser la salle socio-éducative.



## Conseil du 23 mars 2015

# Tout d'abord recenser les projets d'investissement pour les années à venir

- ❖ Prévoir un espace de jeux pour les enfants dans le centre-bourg.
- ❖ Aménager la route et la bordure de voie en direction de l'échangeur nord (Imprimerie TTI, Gendarmerie, Maison de Santé, Mémorial).
- ❖ Envisager des locaux plus fonctionnels pour l'école de musique actuellement hébergée dans des locaux étroits en dessus de la bibliothèque.
- ❖ Rapprocher les locaux de la distribution alimentaire de la boutique solidaire, rue de la poste.
- ❖ Poursuivre les travaux d'enfouissement (route de Château-Bourdin et rue de l'ancien champ de foire)



**Conseil  
du  
Lundi 1<sup>er</sup> juin  
2015**

**Les décisions  
suivantes ont été  
prises et validées  
à l'unanimité du  
Conseil**

**Il a été décidé  
dans un premier temps**

- ❖ de rénover et de restructurer intégralement les locaux de la Mairie en prévoyant une salle de conseil, de mariage et de bureau de vote au rez de chaussée.
- ❖ d'apporter aux enfants des écoles primaire et maternelle actuellement hébergés au collège un lieu de restauration plus fonctionnel.



# RESTAURANT DES ECOLES

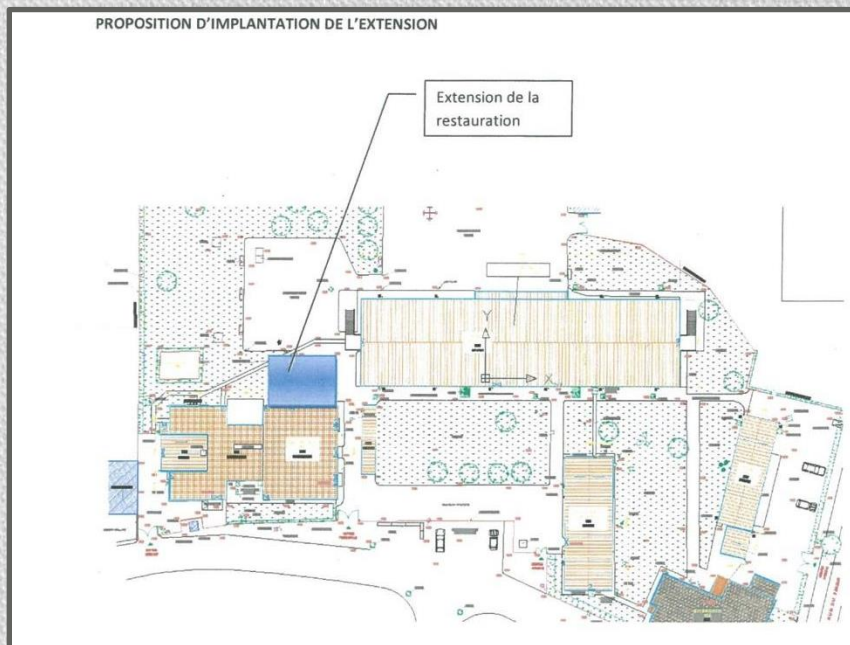
- ❖ Un courrier a été adressé au Président du Conseil départemental **le vendredi 10 avril 2015** pour solliciter un éventuel agrandissement des locaux actuels du restaurant.
- ❖ Une réunion s'est tenue **le lundi 29 juin** pour définir les besoins et analyser la faisabilité de la proposition faite.
- ❖ Par courrier **du lundi 16 novembre dernier**, le Président du Conseil départemental confirmait la possibilité d'augmenter la capacité du restaurant pour améliorer les conditions d'accueil des collégiens et des élèves des écoles.





# RESTAURANT DES ECOLES

COÛT DES TRAVAUX :  
**350.000 EUROS**



PARTICIPATION DE LA COMMUNE  
**95.000 EUROS**

Il a été proposé de la verser sur deux budgets : 45.000 euros en 2016 et 50.000 euros en 2017

**Construire un restaurant aurait coûté 3 fois plus cher.**

**LE DÉPARTEMENT PRÉVOIT  
DES TRAVAUX POUR :**

- ❖ abriter les élèves à l'entrée du restaurant par la création d'un auvent.
- ❖ améliorer l'hygiène en agrandissant les sanitaires.
- ❖ améliorer le fonctionnement du self.
- ❖ agrandir la salle de restaurant de 50 M<sup>2</sup>



# POURQUOI RENDRE PRIORITAIRE LA RÉNOVATION DES LOCAUX DE LA MAIRIE?

- ❖ Obligation de prévoir une salle de mariage et de conseil en rez de chaussée pour respecter les impératifs de l'accessibilité.



- ❖ Améliorer les conditions d'accueil au public. Absence actuelle de salle d'attente

- ❖ Prévoir une extension des locaux pour le stockage des archives actuellement dans les combles

- ❖ Revoir l'isolation et le chauffage pour les économies d'énergie

- ❖ Apporter plus de confort pour les personnels et les élus. Un seul bureau actuel pour le Maire et les adjoints.

- ❖ Profiter de ces travaux pour intégrer la prochaine agence postale avant de subir d'autres réductions d'horaires de la poste.



**POUR RÉCUPÉRER DES M2 UTILES AFIN DE  
PRENDRE EN COMPTE LES NOUVEAUX BESOINS.**

## **IL A ÉTÉ DÉCIDÉ DE :**

❖ **Transférer la bibliothèque municipale dans les locaux de l'ancienne gendarmerie.**



❖ **Transférer l'école de musique dans les anciens bains douches.**

❖ **La distribution alimentaire, occupant actuellement les anciens bains douches, sera localisée dans le rez de jardin de l'ancienne poste.**



# Conseil du Lundi 1<sup>er</sup> juin 2015

## Décision d'engager des travaux de rénovation dans les trois bâtiments

- ❖ Ce jeu de « chaises musicales » permet de réaffecter ainsi des lieux en les améliorant et en leur donnant plus de lisibilité et de visibilité pour chacun des services accueillis.
- ❖ La distribution alimentaire sera proche de la boutique solidaire et permettra ainsi de renforcer le service d'accompagnement des personnes.
- ❖ La bibliothèque municipale et l'école de musique seront ainsi à proximité immédiate de l'école maternelle, de l'école primaire et du collège.

Par contre, des travaux sont nécessaires dans chacun de ces bâtiments pour accueillir les nouvelles activités et mettre ainsi à la disposition des bénévoles des locaux agréables et fonctionnels.



Travaux dans les locaux de  
l'ancienne gendarmerie  
pour accueillir la bibliothèque



Travaux dans les locaux des  
anciens bains douches  
pour accueillir l'école de musique



Travaux dans les  
locaux de  
l'ancienne Poste  
pour accueillir la  
distribution  
alimentaire





# RECAPITULATIF DES TRAVAUX

LOCAL	MT HT	TVA	MT TTC
Ancienne Gendarmerie	41 252,13	8 250,43	49 502,56
Ancienne Poste	43 407,13	8 681,43	52 088,56
Anciens Bains-douches	25 976,85	5 195,37	31 172,22
<b>Total TRAVAUX</b>	<b>110 636,11</b>	<b>22 127,23</b>	<b>132 763,34</b>

Les travaux sont financés à hauteur de 74,25 % par les subventions

Les travaux sont en cours et devraient être terminés au 30 juin 2016

## SUBVENTIONS

Conseil Régional	35 000
DETR - Etat	27 650
Ministère de l'intérieur	19 500
<b>Total Subventions</b>	<b>82 150</b>



# Conseil du Jeudi 23 juillet 2015

Il est décidé de  
lancer la  
consultation d'un  
maître d'œuvre  
pour le dossier  
mairie.

- ❖ **27 juillet:** Envoi du programme de consultation à trois cabinets d'architectes.
- ❖ **18 septembre :** réunion du comité de pilotage pour prendre connaissance des offres.
- ❖ **25 septembre :** audition des trois cabinets d'architectes.
- ❖ **2 octobre :** Présentation des offres au conseil municipal. Après discussion et vote à bulletin secret, le cabinet COGNY a été désigné le lauréat de la mission de maîtrise d'œuvre.
- ❖ **3 décembre :** présentation de l'avant projet sommaire au conseil municipal
- ❖ **23 décembre :** rencontre du conseil municipal avec l'architecte.

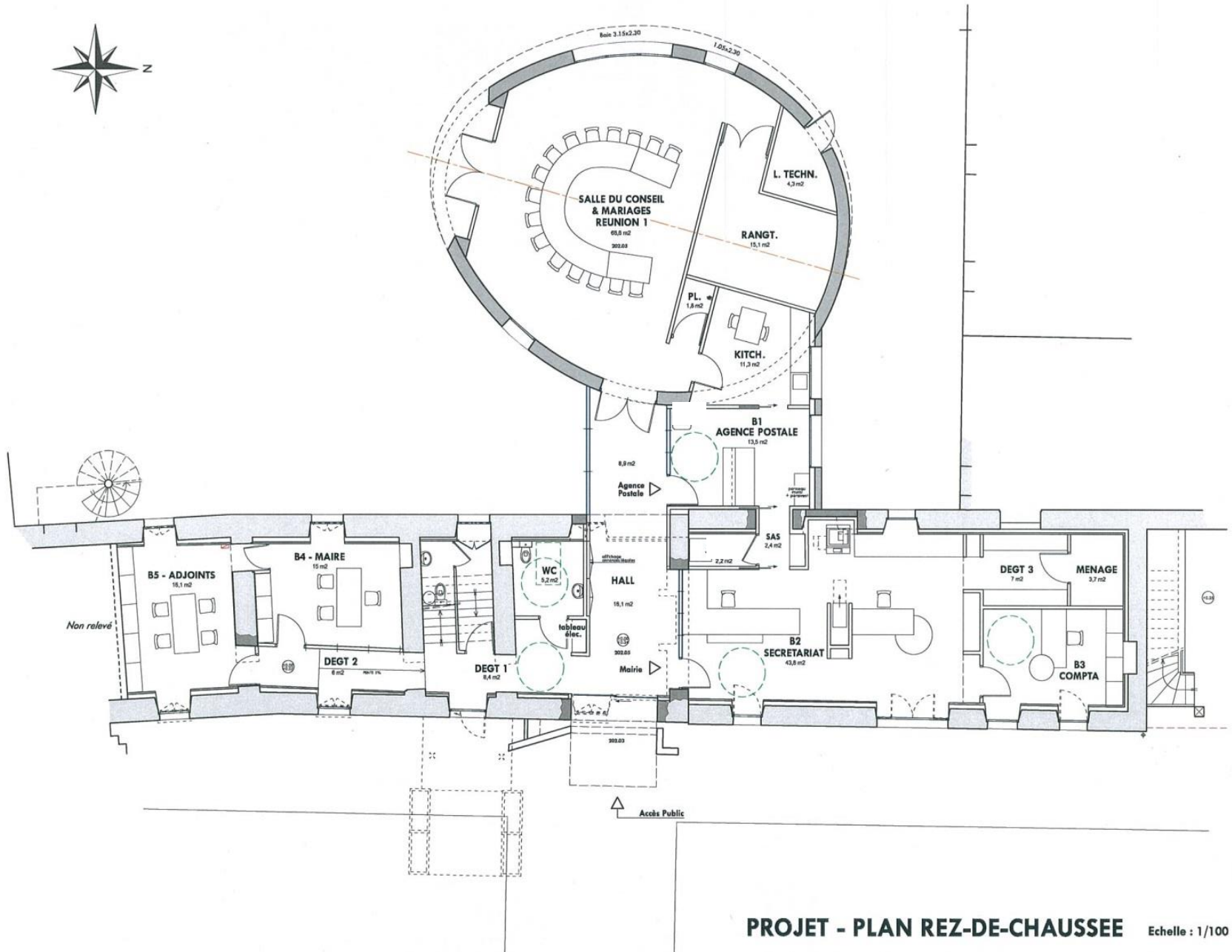


**Conseil  
du  
Vendredi 8  
janvier 2016**

**Le projet définitif  
a été validé par le  
conseil  
municipal.**

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- ❖ a pris connaissance de la version définitive du projet.
- ❖ a validé le projet à l'unanimité.
- ❖ a autorisé le Maire à engager les démarches pour solliciter les subventions auprès de l'Europe, du Ministère de l'Intérieur, de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil départemental.
- ❖ a demandé à l'architecte de préparer le projet détaillé de l'opération.



**PROJET - PLAN REZ-DE-CHAUSSEE** Echelle : 1/100



**Conseil  
du  
Lundi 1<sup>er</sup> juin  
2015**

Le conseil Municipal, dans la séance du lundi 1<sup>er</sup> juin 2015 a autorisé le maire à procéder à la vente de deux bâtiments, propriété de la commune, à savoir :

- ❖ L'ancien local des pompiers (anciens ateliers municipaux), situé route de Château Bourdin, 8 rue du Petit Bourg.
- ❖ Le logement situé près de la boulangerie, au 2 rue de la Véronnerie.

Cette décision a été prise compte tenu de la vétusté de ces bâtiments et des travaux importants qu'il conviendrait d'engager pour les remettre en état sans trop savoir quelle en serait la destination.

Le conseil municipal, après estimation des domaines, a reçu trois offres pour chacun des bâtiments. Après présentation de chacune des offres, le conseil municipal, dans sa séance du vendredi 2 octobre, a donné son accord pour la vente.

**Ancien local des pompiers**



**15.000 EUROS**

**Maison, rue de la  
Verronnerie**



**16.100 EUROS**



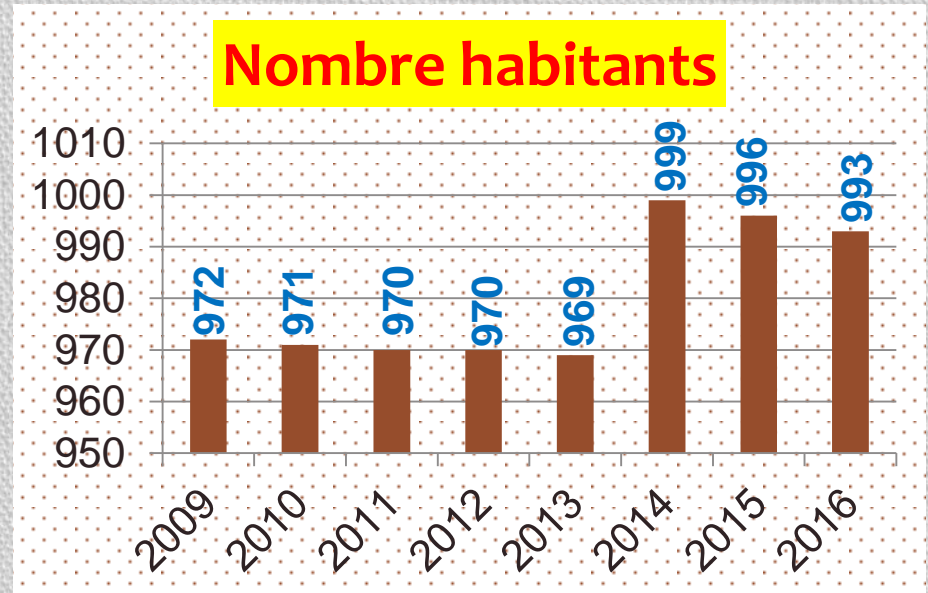
**Dossiers  
concernant  
notre commune  
sans incidence  
financière**

- ❖ La Maison de Santé
- ❖ Les sanitaires à l'échangeur nord
- ❖ Les nouveaux locaux de la Gendarmerie
- ❖ Le mémorial des anciens combattants
- ❖ Le nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- ❖ Un nouveau projet pour la supérette



# Quelques informations ...

	2013	2014	2015
MARIAGES	2	4	3
NAISSANCES	10	18	12
DECES	8	3	7



## Evolution de 1990 à 2016

Département = + 7,42 % - Mazières = + 13,61 %

## Nombre de permis de construire

2014 = 1 construction de maison

2015 = 10 constructions de maison



# Quelques évènements marquants de l'année 2015

## TOUR DES DEUX-SÈVRES



**4.450 EUROS**

**54 TONNES – 4.340 €**





# LE BUREAU DU COMITÉ DE JUMELAGE



**Jumelage  
POLOGNE**







**Jumelage  
POLOGNE**



# Fête de l'été 2015



**PROCHAINE FÊTE LE SAMEDI 2 JUILLET 2016  
AU PARC DE LA MÉNARDIÈRE**



Le CCAS, l'Association Famille Rurale, et le Secours Catholique organisent,  
pour les enfants, une chasse aux oeufs

le 2 avril 2016.

Le Rendez-vous est donné à la Salle Socio-Educative à 14h30.

Merci de bien vouloir remplir le coupon réponse et le retourner à la mairie avant le 19 mars 2016.

Nom (s) du ou des enfants : .....

Prénom(s) : .....

Sera (seront) accompagné(s) de :

Nom (s) prénom(s) du ou des accompagnateurs : .....



**Galette des rois offerte par les boulangers  
aux associations des 12 communes de la Communauté  
Le jeudi 28 janvier à Saint Georges de Noisé**



**MERCI à toutes celles  
et ceux qui  
participent à  
l'animation  
de notre commune**

- Les associations sportives, sociales, culturelles, et humanitaires.
- Le Comité de rédaction de la Cra-cotte.
- Les membres extérieurs des commissions municipales (CCAS).
- Les bénévoles de la bibliothèque.
- Les délégués des comités de jumelage

**Investir dans un territoire  
est nécessaire ....**

**L'animer avec toutes les bonnes  
volontés est primordial...**

**MERCI aux associations qui  
assurent cette mission**

**MERCI aussi aux écoles, au collège et à Yves  
PACAUD pour les initiatives prises afin de  
marquer le devoir de mémoire à l'occasion  
du centenaire 1914/1918**

**Pourquoi ne pas imaginer  
Un 14 juillet nouvelle formule ?**

**MERCI à nos artisans, nos commerçants, nos  
entreprises qui participent à l'activité économique  
de notre commune**



# Décorations

## En 2015



Le 9 octobre 2015, lors de la fête des 40 ans du CARUG, Jean CANTET a reçu la médaille de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Le 4 décembre dernier, l'adjutant Julien PINTAUD, Chef du centre d'incendie de Mazières, a reçu les galons de Lieutenant



  
Mazières en Gâtine



**Tous nos**  
**meilleurs**  
**VŒUX**  
**pour 2016**

Le Maire et l'équipe municipale, s'ils ont pour mission première d'assurer la gestion quotidienne de la commune, auront à cœur également de répondre aux souhaits des habitants en prévoyant les investissements utiles et indispensables pour les prochaines années.

Ils vous adressent tous leurs meilleurs vœux à partager avec votre famille, les membres de votre association et tous ceux qui vous sont proches.